



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•Personnes présentes :

MM. Martine SOREL, Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Sylvie LEFRANCOIS, Jean SUZÉ, Stéphane FRANCON, Marie-Thérèse HERBINIER

•Personnes excusées : Guy FOURNIER, Céline ASBROUCQ, Brice GRELLIER, Jean-Joël GIL

Secrétaire de séance : Monsieur Jean SUZÉ

Élection d'1 délégué titulaire et de 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'1 délégué titulaire et de 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre prochain, est élue déléguée titulaire à l'unanimité des votes Martine SOREL, et sont élus délégués suppléants Jean-Jacques SCHREIBER (1), Philippe BOUILLETTE (2) et Marie-Thérèse HERBINIER (3).

Délibération : subvention communale Tim Bus

Madame le Maire fait lecture des nouveaux tarifs des cartes de transport scolaire envoyés par Tim Bus pour les collégiens et les lycéens, le Conseil municipal après en avoir débattu vote une participation communale comme suit :

	TARIFS 2017-2018	Participation communale	Reste à la charge des familles
Carte collégiens et lycéens jusqu'à 18 ans (CSB)	114.00 euros	42 euros	72.00 euros
Carte collégiens suivant un parcours scolaire particulier Imagin'r toutes zones	186.00 euros	50 euros	136.00 euros
Carte Imagine'r toutes zones pour les lycéens jusqu'à la terminale, et apprentis	350.00 euros	95 euros	255.00 euros

Délibération : Don CCAS Hodent

Monsieur Philippe BOUILLETTE, Adjoint aux finances, propose de faire un don de 40 euros au CCAS de Hodent.

Proposition approuvée à l'unanimité des présents.

Délibération dédommagement suite à coupe de peupliers

Suite à la coupe de peupliers sur la parcelle 1400 et en accord avec Forêt Gestion, Monsieur Philippe BOUILLETTE Adjoint aux finances propose qu'il soit octroyé le versement d'une somme de 500 euros à l'exploitant de la dite parcelle Monsieur Gilbert SARAZIN en raison du désordre occasionné.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des présents.

Délibération : Tarifs école (UMVO)

Madame le Maire fait lecture du courrier de l'Union des Maires du Val d'Oise concernant le prix moyen départemental par élève des participations relatives aux charges de fonctionnement des écoles publiques (primaire et maternelle) pour les communes d'accueil. Ce prix fait suite à un questionnaire envoyé aux Maires en 1992, suite à une décision du Conseil d'Administration, et revalorisé chaque année en fonction de l'indice à la consommation. Ainsi pour l'année scolaire 2017/2018 :

- Ecole primaire	443,88€
- Ecole maternelle	645,80€

L'indice à la consommation au 1^{er} janvier 2017 étant 100,41.

Le Conseil décide d'appliquer ces tarifs pour toute demande de dérogation.

Délibéré les jour, mois et ans susdits

Modification des statuts Syndicat des Eaux de Bray-et-Lû

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la modification de l'article 7 des statuts du Syndicat Intercommunal et Interdépartemental des Eaux de Bray-et-Lû, en effet les statuts existants n'autorisant pas la création d'un deuxième poste de vice-président, en conséquence, l'article 7 est modifié comme suit : le conseil syndical élit en son sein un bureau permanent qui se compose d'un président, de deux vice-présidents et d'un secrétaire.

Modification approuvée à l'unanimité des présents.

Mutualisation avec Amenucourt

La commune d'Ambleville pourra assurer une prestation de fauchage sur la commune d'Amenucourt dans le cadre de l'entretien des talus, la convention est prévue pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} juillet 2017 jusqu'au 1^{er} juillet 2020 dont les modalités sont définies dans les clauses.

Délibération pour solliciter l'inscription d'un itinéraire au PDIPR

Madame le Maire fait lecture du dossier préparé par Jean-Joël GIL concernant la révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), il a été décidé de donner un avis favorable sur circuit de randonnée dénommé « Le Jean-Jo » et il a été décidé de donner son avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins ruraux suivants : CR16, CR17, CR19, SR4, Parcelle 1400, Parcelle 1648, SR3, CD135, MA. Il a été décidé de proposer d'autres tracés selon un plan joint. Le Conseil s'engage à conserver le caractère public et ouvert des chemins inscrits au PDIPR. Il s'engage à accepter le balisage, la mise en place de panneaux et la promotion du circuit pour les chemins inscrits au PDIPR et s'engage à signer avec les propriétaires dont la parcelle est traversée par un itinéraire inscrit au PDIPR.

Proposition de modification du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PLU)

Mme le Maire explique aux membres du Conseil que lors de la dernière réunion sur le zonage, il a été évoqué l'ancienne zone réservée pour une opération d'ensemble au Vaumion située Chemin des Vignes.

Compte-tenu des contraintes, Charte du PNR, limite de zone NATURA 2000, ruissellement, accès difficile, périmètre du captage, il n'apparaît pas judicieux de maintenir une zone réservée telle qu'elle avait été prévue au POS à cet endroit.

Deux solutions sont proposées : un classement en zone naturelle, ce qui au regard de ses qualités paysagères et environnementales semble être la solution la plus conforme au code de l'urbanisme ou un classement en zone 2AU afin de maintenir une perspective d'urbanisation pour les propriétaires à l'issue du renouvellement de la Charte du PNR et des besoins d'extension de l'habitat de la commune. Ceci vaudrait également pour la zone actuellement « jaune » dans la Charte du PNR située Sente du Champ.

Après en avoir débattu, le Conseil à l'unanimité approuve le classement de ces zones en 2AU.

Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.